

Justificatif généré le 13/03/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 13/03/2024

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000001398_2024-02-27

N° d'annonce : 7501JAL20240000001398_2024-02-27

ARMASTEEL- ARMATURES POUR BETON, UNIPERSONNELLE

Société par actions d'un Etat membre de la CE ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen

PORTUGAL

R.C.S. : Paris 803 728 567

Activité : Fabrication de structures métalliques commerce de produits métallurgiques

Tribunal de commerce de Paris

Jugement prononçant - Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire

Jugement en date du 27 février 2024

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 novembre 2023 et désignant liquidateur Selarl Montravers yang-Ting en la personne de M^e Marie-Hélène Montravers 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.